

Département
Des Deux-Sèvres

Arrondissement
De Bressuire

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

République Française

S E V T

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois de décembre le Bureau Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 4 décembre 2024	Nombre de délégués en exercice : 13 Présents : 9 Absents excusés : 4 Absents : 0 Votants : 9
--	--

PRESENTS : M. AUBRUN Thomas ; M. BARREAU Dominique ; DORET Michel ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JOZEAU Jacky ; M. PILLOT Jean ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice.

ABSENTS EXCUSES : Mme BAUDELLOT Chantal ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. NERBUSSON Joël ; M. POUPIN Pascal.

ABSENTS :

Secrétaire de séance : M. AUBRUN Thomas.

MARCHES - TRAVAUX
TRAVAUX DE RENOUELEMENT DE CANALISATIONS RUE ROCHETTE A
AIRVAULT : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX
INFÉRIEUR A 100 000 €HT

Monsieur le Président expose que des travaux de remplacement de canalisations d'eau potable Rue Rochette à AIRVAULT sont à réaliser.

Ils consistent en la pose de canalisations d'eau potable en PEHD de diamètre de 90 et 63mm dans un fourreau existant sous le passage à niveau puis sous fond de tranchée et par éclatement de canalisations.

- Considérant que le montant estimé des travaux est inférieur à 100 000€ ;
- Considérant que la dispense de procédure de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés publics de travaux dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 € HT est prorogée jusqu'au 31 décembre 2024 par le décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022.

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Président à signer un marché avec l'entreprise BOUCHET Travaux Publics (49360 Yvernavy) relatifs aux travaux cités ci-dessous pour un montant de 85 238,18€ HT.

VU l'exposé du Président ;

VU le code de la Commande Publique ;

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ **AUTORISE** le Président à signer un marché avec l'entreprise BOUCHET Travaux Publics (49360 Yvernavy) relatifs aux travaux cités ci-dessous pour un montant de 85 238,18€ HT.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU.

